

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire, ce mardi 9 septembre 2025 et à laquelle étaient présents le maire, M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. Gilles Patry était absent et n'a pas confirmé son absence. Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2025-09-R6507 Ouverture de la séance ordinaire du 9 septembre 2025

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2025-09-R6508 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers

présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2025
4. Période de questions

Administration générale

- 100.1 Engagement Directrice générale

Conseil municipal

- 110.1 Municipalité de Blue Sea – Demande appuie pour permettre le report d'une portion des taxes municipales pour les personnes âgées

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des dépenses payées, à payer et salaires au 19 août 2025

Sécurité publique

Voirie

- 300.1 Travaux chemin des Eaux

Environnement

Aménagement et urbanisme

Loisirs, Culture et bibliothèque

- 700.1 Nom de la Salle Communautaire – Salle Martine Houle

Correspondance officielle reçues

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2025-09-R6509 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 19 août 2025

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2025 soit adopté.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTION

Personne n'assistait à la séance

2025-09-R6510 Embauche d'une directrice générale

ATTENDU QUE Madame Mariette Rochon prendra sa retraite à compter du 31 décembre 2025 après plusieurs années de service dévoué à la Municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil municipal souhaite assurer une transition harmonieuse et efficace au sein de la direction générale;

ATTENDU QUE Madame Mélanie Lapointe possède les compétences, l'expérience et les qualités requises pour assumer les fonctions de Directrice générale;

ATTENDU QUE Madame Lapointe entrera en fonction à compter de la mi-octobre 2025 afin de bénéficier d'une période de formation et de transfert des connaissances;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité embauche Madame Mélanie Lapointe au poste de Directrice générale, à compter du 1^{er} janvier 2026, avec une période de formation débutant à la mi-octobre 2025.

Il est également résolu que les conditions de travail de Mme Lapointe, telles que présentées, sont acceptées par les membres du conseil. Un contrat de travail sera signé en conséquence.

Adoptée.

2025-09-R6511 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires au 9 septembre 2025

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payés 31-08-2025 au montant de	3 461.23\$
Les dépenses à payer 09-09-2025 au montant de	31 203.45\$
Les salaires payés au 31-08-2025 au montant de	10 554.29\$

Adoptée.

2025-09-R6512 Nomination de la salle communautaire – Salle Martine-Houle

ATTENDU QUE madame Martine Houle, résidente de la municipalité d'Egan-Sud, a œuvré pendant plus de vingt (20) ans à titre de professeure de patinage artistique, contribuant de manière significative au développement et au bien-être des jeunes de la communauté;

ATTENDU QUE madame Houle s'est distinguée par son engagement, sa générosité et sa présence bienveillante auprès de ses élèves et de l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE son décès récent a suscité une vive émotion et un élan de reconnaissance au sein de la communauté;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite honorer sa mémoire et souligner son apport exceptionnel à la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la salle communautaire située au 95, Route 105 soit officiellement nommée « Salle Martine-Houle » en hommage à son engagement remarquable et à son héritage durable au sein de la municipalité d'Egan-Sud.

Adoptée.

2025-09-R6513 Travaux chemins municipaux

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vérifier avec notre employé de voirie les travaux qui peuvent être fait sur les chemins municipaux avant la fin de l'année.

Adoptée.

2025-09-R6514 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19h30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière